

INTITULE DU POSTE**ENSA PARIS-BELLEVILLE-2024-1775815-MCF
STA cat 2 n°1****INTITULE LONG DU POSTE**

Maître ou maîtresse de Conférences /Sciences et Techniques pour l'Architecture – CIMA /Catégorie 2

ELEMENTS ADMINISTRATIFS

Versant :	Fonction publique de l'Etat
Corps :	MCF
Catégorie :	A
Poste ouvert par concours	Oui
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/10/2024

LOCALISATION DU POSTE

Région	Île-de-France
Département	Paris
Adresse	60, boulevard de La Villette, 75019

EMPLOYEUR – *présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement*

La formation à l'ENSA de Paris-Belleville repose sur des principes fondateurs qui constituent le projet pédagogique.

- Un enseignement pluridisciplinaire
- Un socle commun constitué d'enseignements fondamentaux, comprenant la maîtrise des moyens de représentation de l'espace, la théorie, l'histoire de l'architecture, la construction et les sciences humaines et sociales
- Une articulation entre projet pédagogique et projet scientifique. Elle repose sur l'implication du corps enseignant dans des activités de recherche et permet l'actualisation des savoirs enseignés
- Une primauté donnée au projet architectural et urbain

L'École attache une grande importance au lien entre l'enseignement et la pratique. Elle porte autant d'attention à l'architecture d'édifices qu'à celle des territoires, à la réhabilitation du patrimoine, à la réutilisation de l'existant, à la forme produite autant qu'aux techniques constructives (double cursus avec le CNAM) et s'efforce de considérer la responsabilité sociale de l'architecte à la lumière des questions contemporaines.

Elle fait clairement le choix de dispenser un enseignement continu, progressif puis cumulatif du projet sous toutes ses formes, durant les années qui mènent au DEA, permettant à chaque étudiant-e de construire son propre parcours d'études. Elle développe, après le diplôme, en coopération avec d'autres établissements, quatre DSA (Maîtrise d'ouvrage / Patrimoine / Projet urbain / Risques majeurs) et un Mastère Architecture et scénographies.

DESCRIPTIF DU SERVICE *présentation des activités scientifiques de l'école*

L'École instaure un dialogue singulier entre projet pédagogique et projet scientifique.

L'IPRAUS, associe et confronte les disciplines du projet architectural et urbain aux sciences de l'homme et de la société. Les axes de recherche sont : Patrimoine et tourisme : constructions, narrations, réinventions / Territoires et paysages en transition(s) / Cultures, savoirs, médiations et productions architecturales / AsiaFocus. Il est équipé d'accueil de l'ED VTT (actuellement Comue Paris-Est Sup).

L'évolution des contenus et des modalités d'enseignements renforce la cohérence générale du projet pédagogique et scientifique, répondant aux enjeux de l'enseignement et de la recherche en architecture, mais aussi à la mutation des conditions d'exercice de la profession.

Deux thèmes interdisciplinaires sont posés afin d'aborder les diverses réalités professionnelles.

- Les conditions du projet : les questions posées par les contextes et enjeux politiques, économiques,

sociétaux et environnementaux qui président à la fabrique du projet, permettant d'élaborer une pensée critique et réflexive opératoire.

- L'édification du projet : les questions liées à la mise en œuvre, au chantier, à la définition des principes et des détails constructifs, à la matérialité et à l'expérimentation..., afin de (re)penser les approches conceptuelles et les modes constructifs, en lien avec l'analyse des ressources, et (re)conquérir ainsi les missions de maîtrise d'œuvre d'exécution.

DESCRIPTIF DU POSTE *missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution*

- Missions pédagogiques

La personne recrutée exercera ses fonctions dans le domaine de la construction, dans les deux cycles de la formation initiale, en valorisant des approches pluridisciplinaires, tant à l'échelle de l'édifice qu'à celle urbaine. En renforçant l'équipe en place, elle offrira aux étudiant·es des connaissances concernant les outils du relevé (manuel et numérique), l'analyse constructive du projet architectural, le dessin d'exécution et la conduite du chantier.

En intégrant une complexification progressive de la Licence au Master, la personne recrutée devra assurer en particulier les enseignements suivants :

- **Licence 1 Semestre 2**

Participation à la semaine introductive collégiale dédiée à l'apprentissage du relevé du bâti existant, avec les enseignants des autres champs disciplinaires du semestre.

- **Licence 2 Semestre 4**

Participation à la semaine intensive dédiée à l'apprentissage du BIM niveau 2 - en lien avec les enseignants du champ STA-OMI - et plus particulièrement sur la question du relevé numérique (nuage de points, photogrammétrie ...).

Licence 3 Semestre 6 Participation à la semaine introductive collégiale du semestre dédiée à la thématique « Climat et dispositifs », en coordination avec les enseignants des autres champs disciplinaires du semestre.

- **Licence 3 Semestre 6**

Il·elle sera responsable d'un enseignement obligatoire pour toute la promotion (cours magistral + travaux dirigés) dédié aux typologies constructives. Il·elle développera une pédagogie articulée au projet, en fournissant les bases de conception des détails techniques, les outils de représentation associés (maquette numérique) et ceux dédiés aux analyses qualitatives et quantitatives de l'enveloppe (contrôle des flux énergétiques et lumineux, maîtrise du confort thermique et lumineux).

- **Master 2 Semestre 9**

Il·elle sera responsable d'un enseignement obligatoire pour toute la promotion (cours magistral + travaux dirigés) concernant les problématiques relatives à la conduite du chantier en architecture. Le cours devra mettre en relation - via l'étude de cas concrets - l'édification du projet avec les conditions du projet (acteurs, cadre réglementaire, économie ...)

- **Master, Semestres 7,8 et 9**

Il·elle participera activement à l'encadrement des mémoires, dans le cadre d'un séminaire en place.

- **Licence et Master**

Il·elle interviendra également dans des studios de projet et/ou de PFE.

- Missions transversales

La personne recrutée encadrera des stages (Licence, Master) ou des rapports de fin de Licence ou des mémoires HMONP et participera aux jurys (Studios, PFE, DSA, Mastère Architecture et scénographies).

Il·elle contribuera à l'analyse critique de l'enseignement du champ STA et à la réflexion sur l'évolution du projet pédagogique de l'établissement.

L'approche proposée devra être présentée et argumentée dans la note de candidature et mis en relation avec les enseignements actuellement dispensés.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE *spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques*

En application de l'article 6 du décret n°2018-105 du 15 février 2018, les obligations de service des professeurs et des maîtres de conférences sont celles qui sont définies par la réglementation applicable à l'ensemble de la fonction publique, soit 1 607 h par référence à l'article L611-1 du code général de la fonction publique.

Dans ce cadre, ils concourent à l'accomplissement des missions de service public des écoles nationales supérieures d'architecture prévues à l'article L. 752-2 du code de l'éducation en exerçant leurs fonctions dans les domaines mentionnés à l'article L. 952-3 du même code.

Le temps de travail de référence des professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures

d'architecture est précisé par l'article 7 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE

1 - Expériences et compétences requise pour le concours

L'enseignant-e recruté-e devra justifier d'expériences confirmées, et notamment :

- **Savoir**

- Envisager la mise en place d'un apprentissage exigeant, permettant de concilier la compréhension des connaissances théoriques avec l'intégration d'approches analytiques et empiriques.
- Avoir une approche critique permettant d'intégrer les enjeux sociaux et écologiques dans tous ses enseignements.
- Avoir la capacité à travailler avec d'autres disciplines, permettant une meilleure transdisciplinarité de l'enseignement, notamment avec les champs TPCAUI et STA-OMI.
- Faire preuve de veille et d'anticipation en s'adaptant à l'évolution des fonctions, des problématiques, des méthodes et des outils.
- Avoir la capacité d'encadrer et de gérer les relations avec une équipe pédagogique et avec les étudiant-es.

- **Savoir-faire**

- Bonne connaissance critique des enjeux sociaux, environnementaux et des pratiques architecturales contemporaines.
- Capacité à s'investir dans la valorisation et la diffusion des travaux des étudiant-es (expositions, publications...).

- **Savoir-être**

- Capacité à travailler de manière collégiale avec un groupe interdisciplinaire.
- Sens de l'écoute et d'adaptation aux rythmes et niveaux d'étudiantes et d'étudiants aux profils variés.
- Capacité à dialoguer avec divers acteurs d'autres champs culturels et professionnels.
- Capacité à transmettre des savoirs et des savoir-faire / Maîtrise de méthodes d'enseignement visant à développer l'esprit critique des étudiant-es.
- Ouverture à l'interdisciplinarité, capacité à s'intégrer dans une équipe déjà en place tout en apportant ses compétences propres, faisant preuve d'initiatives et étant force de propositions.
- Implication et investissement régulier chaque semaine. Disponibilité indispensable.

- **Expérience solide de l'enseignement**

L'enseignant-e recruté-e devra justifier d'expériences de l'enseignement témoignant d'une démarche réflexive sur la discipline, répondant aux enjeux contemporains, d'une durée d'au moins trois ans dans les cinq années qui précèdent le 1er janvier de l'année du recrutement pour les fonctions de maître-sses de conférences associé-es

2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

L'enseignant-e recruté-e devra s'intégrer au sein de l'ENSA Paris-Belleville :

- Du champ STA-CIMA et STA-OMI
- Des collectifs pédagogiques des semaines introductives

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise

L'enseignant-e recruté-e devra justifier :

- D'une double formation Architecte (DPLG ou ADE HMONP) et Ingénieur.
- D'une expérience professionnelle en lien avec les disciplines enseignées dans les écoles d'architecture autre qu'une activité d'enseignement, d'une durée d'au moins trois ans dans les cinq années qui précèdent le 1er janvier de l'année du recrutement.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Autres informations

Postes ouverts par concours

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des

discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférences, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'**ENSA de Paris-Belleville**.

CANDIDATURE

Lien du site

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/concours-ensa-2025>

Personne à contacter

Recrutement-enseignants@paris-belleville.archi.fr